



**Titre : écrire le titre en police Book Antiqua 16pts
et ne pas excéder deux lignes**

Prénom du/de la/des auteur · trice · s

Publié le XXXXX

Résumé

Nous vous recommandons d'utiliser ce fichier modèle pour rédiger directement votre contribution dans le format requis par la revue. Cela vous permettra, ainsi qu'à la rédaction, d'économiser beaucoup de temps et d'efforts. Il vous suffit de remplacer le texte existant par votre propre texte et de conserver le formatage existant. Le résumé doit fournir un bref aperçu de la contribution en maximum 200 mots. Le résumé ne peut pas inclure de paragraphes séparés. Idéalement, le résumé doit présenter la question de recherche, le contexte théorique et méthodologique de l'article et l'étude de cas utilisée pour l'illustrer. Il doit également fournir un résumé des principaux arguments et résultats. Le résumé et l'article doivent être rédigés dans la même langue, d'autres langues seront ajoutées par la rédaction si nécessaire.

1. Format du document

Le document a les dimensions suivantes : marge supérieure, 3 cm ; marge inférieure, 3 cm ; marges gauche et droite, 3 cm. La première page comprend un en-tête supérieur et inférieur. L'en-tête supérieur comprend le logo de la revue, le titre de la contribution, le nom des auteurs·trices et la date de la première publication en ligne de l'article. Le pied de page contient le nom et l'institution des auteurs·trices comme personne de contact, le titre de la publication pouvant être cité et les informations relatives aux droits d'auteur. Les pages sont numérotées et commencent à la deuxième page.

2. Titres : le titre principal

La mise en page de la revue prévoit deux niveaux de titres. Les titres principaux servent à séparer les parties principales de l'article. Afin de limiter l'utilisation excessive de sous-titres, seuls les titres principaux sont numérotés. Un titre principal ne peut excéder une ligne. La bibliographie ne doit pas être numérotée.

Auteur de contact : Jacques Seuqcaj, Université de X.

Pour citer cet article : Seuqcaj, Jacques. 2023. « Critères de mise en page pour la revue ARGOS » *ARGOS* 2 (1), 1–3. DOI : xyz123.

 Licence par ARGOS et les auteurs·trices. Visitez <https://www.journal-argos.org>.

Sous-titres

Les sous-titres (Titre 2) sont utilisés pour séparer des sections à l'intérieur d'un titre principal. Ils sont généralement utilisés pour présenter différents aspects d'un argument.

Sous-titres : quelques précisions

Si l'on recourt à des sous-titres, il en faut au moins deux. La mise en page ne prévoit pas la possibilité de sous-sous-titres (Titre 3). Les auteurs·trices doivent essayer de structurer leurs idées en un récit cohérent. L'utilisation de titres ne doit pas rompre la fluidité de l'argumentation.

3. Corps de texte

Le corps de texte comprend différents éléments : des mots, des paragraphes et des citations. La forme de chacun de ces éléments est définie dans la première section ci-dessous. La section suivante traite des éléments de style spécifiques concernant la forme, la grammaire et la ponctuation.

Éléments du texte

La police utilisée pour le corps du texte est Calibri Light, 11.5 pts. Les paragraphes du corps de l'article sont espacés par un interligne de 1,2pts, le début d'un paragraphe ne fait pas l'objet d'un retrait. Les paragraphes sont des unités de sens autonomes. Chaque paragraphe doit contenir une idée centrale, un argument ou un exemple. Les paragraphes ne doivent pas dépasser quinze lignes ni comporter moins de trois lignes.

Les citations directes à l'intérieur du texte sont placées entre « guillemets doubles » (référence, voir ci-dessous). Les citations à l'intérieur de citations « doivent être indiquées par des < guillemets simples >, comme indiqué ici ». Les guillemets correspondent toujours à la langue de l'article d'ARGOS. Les citations plus longues peuvent être citées comme suit :

“ Une citation plus longue est introduite par un symbole de guillemets de la même couleur que le titre principal. L'indentation (retrait) est de 1cm de chaque côté et la taille de la police est de 11pts. La citation n'est pas placée entre guillemets. Les citations directes de moins de deux lignes doivent être présentées entre guillemets dans le corps du texte. Les citations directes plus longues doivent être présentées en utilisant le format de citation affiché ici. La référence doit être mentionnée à la fin de la citation, après le dernier signe de ponctuation. (Modèle 2021 : 21)

Un paragraphe d'introduction se termine par deux-points si la citation est une phrase complète (comme dans l'exemple ci-dessus). La phrase d'introduction se termine par une virgule si la citation prolonge la phrase d'introduction. Les omissions sont signalées par trois points entre crochets [...]. Les compléments et explications des citations sont également

placés entre crochets [sic !], le cas échéant avec mention de l'auteur·trice et abréviation de son nom [chez les Argonautes : AK].

Guide stylistique

ARGOS requiert l'utilisation d'un langage inclusif, conformément aux conventions reconnues dans chaque langue. La revue utilise des critères stylistiques uniformes pour toutes les langues. Certaines exceptions sont énumérées ci-dessous :

- Les listes à puces sont introduites par un long tiret. Cela comprend une indentation (retrait) de 1 cm sur le côté gauche. Chaque élément d'une liste doit se terminer par un point ou par un point-virgule si la liste s'apparente davantage à une énumération. Le dernier élément de la liste doit se terminer par un point. Les mêmes critères s'appliquent aux listes numérotées.
- Dans le cas d'une citation directe, les virgules grammaticalement nécessaires « sont placées à l'intérieur de la citation, » comme l'illustre cette phrase. Les signes de ponctuation qui font partie de la citation doivent toujours être placés à l'intérieur des guillemets. Si une citation directe est suivie d'une référence entre parenthèses, le signe de ponctuation est placé « après la référence » (Référence), comme l'indique cet exemple. D'autres signes de ponctuation supplémentaires, tels que les deux points ou les points-virgules, sont toujours placés en dehors de la citation directe. Les citations sont mises entre « guillemets » ronds (pas typographique)
- Tous les signes de ponctuation s'alignent toujours sur la langue de l'article et sont également adaptés en conséquence dans les citations (p. ex. pour les espaces des guillemets français, les traits d'union, etc.)
- Les notes de bas de page sont généralement le dernier élément à la fin d'une phrase, comme illustré ici.¹ Les notes de bas de page sont placées après les signes de ponctuation et en dehors des guillemets.
- Pour mettre en évidence un mot ou une expression ou pour indiquer qu'un mot ou une expression est utilisé de manière non conventionnelle, l'italique doit être utilisé. L'utilisation de guillemets à ces fins doit être évitée.
- Les mots en langues étrangères et les transcriptions diacritiques sont en italique.
- Le trait d'union court est utilisé par exemple pour les numéros de page, p. ex. 35-40.
- Les nombres compris entre un et douze doivent s'écrire en lettres, à l'exception des mesures, telles que 5cm. Les nombres au-dessus de douze sont écrits en chiffres, conformément à l'utilisation anglaise des virgules et des points pour les nombres décimaux. Par exemple, 1.429,5 signifie « mille quatre cent vingt-neuf virgule cinq ».

¹ Les notes de bas de page doivent être utilisées avec parcimonie et dans le but de fournir des informations supplémentaires. La taille des notes de bas de page en Calibri est de 10pt. La deuxième ligne d'une note en bas de page est indentée à ras bord. Les notes de bas de page ne sont pas fractionnées sur plusieurs pages.

- Les siècles et les années sont écrits en chiffres arabes (exemple : le 18^e siècle). Les dates sont écrites sous la forme JJ/mois/AAAA (exemple : 20 mai 1305).
- Les phrases à l'intérieur des tirets s'écrivent avec un tiret suivi d'un espace, comme le montre l'exemple de la phrase suivante. Il s'agit d'un exemple – parmi tant d'autres – de la façon dont les tirets cadratin sont utilisés.
- Les erreurs d'orthographe dans les citations sont signalées par un « [sic !] ». Les fautes d'orthographe historiques dans les citations et les titres ne sont toutefois pas corrigés ni signalées par un « [sic !] ».

Il est attendu des auteurs·trices qu'ils utilisent un langage compréhensible et qu'ils évitent l'usage inutile, excessif ou démonstratif de jargon technique.

4. Citations dans le corps du texte et dans la bibliographie

Cette section décrit le format requis pour les citations dans le corps du texte et dans la bibliographie. En général, toutes les références sont basées sur le Chicago Manual of Style, 17^e édition. Seules quelques adaptations mineures ont été apportées afin de rendre les références bibliographiques plus claires et de tenir compte de leur utilisations spécifique dans des langues autres que l'anglais, par exemple en ce qui concerne les majuscules.

Références

Toutes les références dans le texte sont mises entre parenthèses et utilisent le système auteur·trice -année. Les références renvoyant à un livre entier ou à un article entier comme référence générale ne doivent pas mentionner les numéros de pages (Lattin 1995). Les citations directes et les références spécifiques comprennent toujours le numéro de page ou la plage de pages ; l'année et le numéro de page ou la plage de pages sont séparés par une virgule ; les numéros de page sont reliés sans espace par un tiret demi-cadratin et non par un simple trait d'union (Lattin 1995 : 23–24). Les références multiples doivent être séparées par un point-virgule (Lattin1995 ; Wolff 1997). Des expressions telles que « cf. », « ibid. », « id. » ou « idem » sont à éviter. Si nécessaire, la référence complète doit être répétée.

Les formes abrégées de citation sont autorisées si le nom de l'auteur·trice est déjà mentionné dans le corps du texte. Considérez l'exemple suivant, dans lequel Lattin est cité en disant « un fait important » (1995 : 23–24). Il est également possible de se référer aux travaux de Wolff (1997), comme le montre cette phrase-ci. Les publications du même auteur·trice publiées la même année sont différenciées par les lettres a, b, ... suivant l'année de publication sans espace (Lattin 1995a). Les références à des ouvrages du même auteur·trice sont séparées par un point-virgule, sans répéter le nom de l'auteur·trice (Lattin 1995a ; 1995b ; 1999). Lorsque plusieurs auteurs·trices portent le même nom de famille, l'initiale du prénom est mentionnée (C. Geertz 1963 ; A. Geertz 2005).

En cas de publications à deux ou trois auteurs·trices, les noms de tous les auteurs·trices sont mentionnés ; ils sont séparés par une barre oblique « / » (Filbert/Norris/Pattinson 2015).

Pour les publications de plus de trois auteurs·trices, seul le nom du premier auteur·trice doit être mentionné, suivi de l'abréviation « et al. » (Murkowski et al. 2019). Les citations sont d'abord classées par date, puis par ordre alphabétique (Wolff 1997 ; James/Rowan 2012).

Bibliographie

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'entrées bibliographiques pour des livres, des articles, des recueils, des chapitres de recueils, des articles de dictionnaires et des sites Web. La bibliographie est organisée par ordre alphabétique, puis selon l'année de parution. Le nom de l'auteur·trice figure dans chaque entrée, un deuxième prénom est abrégé. Le titre d'une œuvre indépendante (monographies, recueils, revues, dictionnaires) est mis en italique, les œuvres dépendantes (articles de revues, contributions à des recueils, articles de dictionnaires) sont mises entre guillemets. Pour les encyclopédies, l'édition est marquée par un chiffre élevé sur le titre, suivi du numéro de volume (comme pour Abel 1965). Les abréviations des ouvrages (tels que les encyclopédies et les périodiques) étant souvent impossibles à trouver au niveau international, nous demandons que tous les titres d'ouvrages soient écrits en toutes lettres ou, le cas échéant, qu'une liste d'abréviations soit rajoutée. Il convient de noter que les volumes individuels des encyclopédies ont souvent des dates de publication spécifiques. Les références d'articles dans les ouvrages collectifs et les dictionnaires sont suivies d'un « in » (sans double point).

Les abréviations telles que « éd. », « trad. », « éd. par » etc. sont toujours mentionnées dans la langue de la contribution dans ARGOS (indépendamment de la langue de la source référencée). Les références aux pages sont reliées en français par un court trait d'union.

Pour les maisons d'édition ayant plusieurs sites, seul le premier site est mentionné. En l'absence d'indications, les abréviations suivantes sont utilisées : [s.a.] sans auteur; [s.l.] sans lieu ; [s.d.] sans date ; [s.l.n.d.] sans lieu ni date ; [s.t.] sans titre. Si aucun auteur n'est effectivement identifiable, une attribution à l'organe de publication ou à une institution correspondante est alors autorisée (Watchtower 2012 ; Vatican 2022). Toutes les personnes impliquées dans une publication sont mentionnées et ne sont pas remplacées par « et al. ».

Les revues scientifiques en ligne sont indiquées comme les revues imprimées sans mention de l'adresse web. Les textes sur les pages Web doivent si possible indiquer, outre l'adresse Web, l'auteur, l'année de création du texte ou la version de la page et la date de consultation (au format jj/mm/aaaa, à la fin, entre parenthèses), comme dans Wagner (2000), afin de faciliter, le cas échéant, la recherche via les archives Internet.

Nous recommandons, dans la mesure du possible, d'indiquer également le numéro DOI ; cela devrait toutefois s'appliquer de manière cohérente à toutes les références bibliographiques d'un article. L'année de la première publication dans la langue originale peut, le cas échéant, être indiquée entre crochets après l'année de publication. Le nom du traducteur peut être ajouté après le titre de la publication, si cela est pertinent. Les abréviations suivantes sont recommandées : « éd. », « éd. par » et « trad. par ».

Bibliographie

- Abel, Armand. 1965. « Dār al-Islām. » In *Encyclopaedia of Islam*² 2, 127-128.
- Adraoui, Mohammed. 2008. « Être salafiste en France. » In *Qu'est-ce que le salafisme*, éd. par Bernard Rougier. Paris : PUF, 231-241.
- Blanc, Julia / Fabian Huber / Jens Köhrsen, éd. 2022. *Global Religious Environmental Activism: Emerging Conflicts and Tensions in Earth Stewardship*. London: Routledge.
- Cobb, Jennifer J. 1998. *Cybergrace. The Search for God in the Digital World*. New York : Crown.
- Grieser, Alexandra K. / Jay Johnston, éd. 2017. *Aesthetics of Religion. A Connective Concept*. Berlin : De Gruyter.
- Bonnet, Corinne. 2017. « Le vin et les « vrais rois » . Approche comparée du lien entre ivresse et transmission du pouvoir ». *Asdiwal* 12, 73-91.
- Iannaccone, Laurence. 1994. « Why strict churches are strong. » *American Journal of Sociology* 99 (5) , 1180-1211. <https://doi.org/10.1086/230409>.
- Vatican. 2022. *Le Saint-Siège*. <https://www.vatican.va/content/vatican/fr.html> (16.02.2022).
- Renard, Michel. 2012. *La Mosquée de Paris a-t-elle sauvé des juifs entre 1940 et 1944? Une enquête généreuse mais sans résultat*. <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2012/11/07/25527218.html> (10.03.2023).
- Watchtower. 2012. « Carry On as Kingdom Citizens ! » *The Watchtower* 78, 15.08.2012, 14.
- Weber, Max. 1978 [1921]. *Economy and Society. An Outline of Interpretive Sociology*, trad. par Guenther Roth / Claus Wittich. Berkeley : University of California Press.
- Yelle, Robert A. 2006. « Ritual and religious language. » Dans *Encyclopedia of Language & Linguistics*, éd. par Ron Asher. Amsterdam : Elsevier, 633-640.

A propos de l'auteur

Les auteurs·trices sont priés de fournir une courte biographie de 50 mots maximum et une adresse e-mail. La courte biographie est placée à la fin de l'article, après la bibliographie, sans titre. L'adresse e-mail ne sera pas mise à jour après la publication de l'article. En cas d'auteurs·trices multiples, un auteur·trice de contact sera indiqué en bas de la première page. Toutes les personnes impliquées sont toutefois invitées à fournir une courte biographie et une adresse e-mail.

E-mail : jacques.seuqcaj@relwi.unibe.ch

Remerciements

Des remerciements peuvent être ajoutés après les informations sur l'auteur·trice.

Abstract in English

The English abstract for all articles other than English stands at the very end and provides a short overview of the article in a maximum of 200 words. The abstract must be a single paragraph. Ideally, the abstract should present the research question, the theoretical and methodological background of the article, and the case study used to illustrate it. It should also provide a summary of the central arguments and results. The abstract must be in the same language as the article. Other languages will be added by the editors if necessary.